

la comptabilité de l'inflation

Signification de la comptabilité de l'inflation

La comptabilité de l'inflation fait référence à la méthode utilisée pour présenter les états financiers en tenant compte de l'impact de la flambée ou de la chute des coûts de divers biens, qui sont ajustés en fonction des indices de prix pour présenter une image claire de la situation financière de l'entreprise, généralement en période d'environnement inflationniste.

Habituellement, lorsqu'une entreprise opère dans un environnement inflationniste ou même déflationniste, dans de tels cas, les informations historiques peuvent ne plus être pertinentes. Par conséquent, les valeurs corrigées de l'inflation refléteraient avec précision les valeurs actuelles.

Méthodes de comptabilité de l'inflation : Généralement, il existe deux types de méthodes

1 - Pouvoir d'achat actuel

Selon cette méthode, les *éléments monétaires*, ainsi que les *éléments non monétaires*, sont séparés par des éléments monétaires enregistrant uniquement **un gain ou une perte nette**, tandis que les éléments non monétaires seront mis à jour en chiffres avec **un facteur de conversion** particulier qui équivaut à un certain indice de prix.

Facteur de conversion selon la méthode du RPC = prix à la période courante / prix à la période historique

2 - Comptabilité analytique actuelle

Selon cette méthode, la valeur des actifs à *la juste valeur marchande* (JVM) plutôt que leur coût historique comptabilisé lors de l'achat de l'immobilisation.

Exemple 1

Application de la formule du facteur de conversion

Facteur de conversion selon la méthode du RPC = prix à la période courante / prix à la période historique (300/150 = 2)

IAS 29 "Information financière dans les économies hyperinflationnistes"

Champ d'application

IAS 29 s'applique aux états financiers individuels, y compris les états financiers consolidés, de toute entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste.

L'hyperinflation est révélée par certaines caractéristiques de l'environnement économique d'un pays qui comprennent, sans s'y limiter, les points suivants :

- la population en général préfère conserver sa richesse en actifs non monétaires ou en une monnaie étrangère relativement stable. Les montants détenus en monnaie locale sont immédiatement investis pour maintenir le pouvoir d'achat ;
- la population en général apprécie les montants monétaires, non pas dans la monnaie locale, mais dans une monnaie étrangère relativement stable. Les prix peuvent être exprimés dans cette monnaie ;
- les ventes et les achats à crédit sont conclus à des prix qui tiennent compte de la perte de pouvoir d'achat attendue durant la durée du crédit, même si cette période est courte

- les taux d'intérêt, les salaires et les prix sont liés à un indice de prix ;
et
- le taux cumulé de l'inflation sur trois ans approche ou dépasse 100 %.

Le retraitement des états financiers

Les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste, qu'ils soient établis selon l'approche du coût historique ou du coût actuel, doivent être libellés dans l'unité de mesure **ayant cours à la date de clôture**. Les chiffres correspondants de la période précédente imposés par IAS 1, ainsi que toute information relative à des périodes antérieures, doivent également être exprimés dans l'unité de mesure qui a cours à la date de clôture.

Le **profit ou la perte sur la situation monétaire** nette doit faire partie du résultat net et doit être indiqué séparément.

المعالجة المحاسبية للتضخم للتقارير المالية المسجلة بالتكلفة التاريخية باستخدام أسلوب القوة الشرائية العامة أو ما يسمى أيضا المستوى العام للأسعار باستخدام مؤشر الأسعار

Bilan

Les **montants figurant au bilan** et qui ne sont pas exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture **sont retraités** à l'aide d'un **indice général des prix**.

Les éléments monétaires ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur à la date de clôture.

Tous les autres actifs et passifs sont non monétaires. Certains éléments non monétaires sont comptabilisés pour des montants actuels à la date de clôture, tels que **la valeur nette de réalisation et la valeur de marché ; ils ne sont donc pas retraités**. Tous les autres actifs et passifs non monétaires sont retraités.

Le coût retraité, ou coût diminué de l'amortissement, de chaque élément est déterminé en appliquant à son coût historique et au cumul des amortissements la variation d'un indice général des prix entre la date d'acquisition et la date de clôture.

Exemple :

En supposant que L'**Indice des Prix** à la **Consommation (IPC)** au début de l'année 2019 : **190%**, à la fin de l'année **250%**, et sachant que le stock final a été acheté au moment où l'indice des prix était 200%, les terrains ont été acquis lorsque l'indice était 150%, et lors de l'opération de l'émission des actions de capital l'indice était 200%.

Retraiter le bilan suivant en utilisant l'indice général à la consommation

Bilan de la société X au 31/12/2019

Actifs	Cout historique	Facteur de conversion	Cout historique retraité	Passifs	Cout historique	Facteur de conversion	Cout historique Retraité
Terrains	30 000	250/150	50 000	Capital	80 000	250/200	100 000
stocks	40 000	250/200	50 000				

Clients	20 000	-	20 000	Crédit bancaire	10 000		10 000
Trésorerie	60 000	-	60 000	Fournisseurs	30 000		30 000
s				Report à nouveau	30 000		40 000
Total	150 000		180 000	Total	150 000		180 000

IPC au moment de la préparation du bilan 31/12/2019 : 250%

L'indice des prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages

indice général des prix = L'indice des prix à la consommation (IPC)

Compte de résultat

IAS 29 impose que tous les éléments du compte de résultat soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Par conséquent, tous les montants doivent être retraités en appliquant la variation de l'indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers.

Exemples d'actifs et passifs monétaires

Actifs monétaires	Passifs monétaires
<ul style="list-style-type: none"> • Trésorerie • Titre de créances négociables • Créances clients et provisions sur créances douteuses • Autres créances • Actifs sur contrats (IFRS 15) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dettes fournisseurs • Autres dettes d'exploitation • Dettes d'impôt courant • Emprunts et dettes financières • Dettes de contrats de location • Engagement de retraites et autres avantages accordés aux salariés • Dette de puts sur intérêts minoritaires • Provision pour retours (IFRS 15)

Exemples d'actifs et passifs non-monétaires :

Actifs non-monétaires	Passifs non-monétaires
<ul style="list-style-type: none"> • Avances accordées • Stocks et provisions sur stock • Titres de participation • Investissements dans des entreprises associées • Immobilisations corporelles • Droit d'utilisation (IFRS 16) • Immobilisations incorporelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits constatés d'avance (par exemple, subventions accordées par l'Etat) • Capitaux propres • Passifs sur contrats (IFRS 15)

Exemple de retraitement pour une immobilisation acquise en 2016 pour l'établissement des comptes annuels conformément à IAS 29

- Une immobilisation a été acquise le 1er janvier 2016 pour un montant de 1 million de.
- L'immobilisation est amortie linéairement sur 10 ans.
- L'inflation constatée entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2018 est de **100%**.

Valeur historique (en DA)	Valeur après retraitement (en DA)
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur brute = 1 000 000 • Amortissement = 300 000 • Valeur nette = 700 000 	<ul style="list-style-type: none"> Valeur brute = 1 000 000 x 2 = 2 000 000 Amortissement = 2 000 000 x 3/10 = 600 000 Valeur nette = 2 000 000 - 600 000 = 1 400 000

L'entité constate les écritures suivantes :

2*		Valeur brute des immobilisations	1000 000	
68		Dotation aux amortissements	100 000	
	28*	Amortissement des immobilisations		300 000
	106/110	Réserve ou autres éléments du résultat global		470 000
	768	Gain sur la situation monétaire nette		330 000
		Retraitement des immobilisations acquises en 2016		

Exemple de retraitement pour le chiffre d'affaires de janvier et février 2018 pour l'établissement des comptes annuels conformément à IAS 29

- La filiale argentine a généré un chiffre d'affaires en janvier et février 2018 de respectivement 20 et 15 millions .
- Le taux d'inflation constaté entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018 et entre le 1er février 2018 et le 31 décembre 2018 ressort, respectivement, à 25% et 20%.

<i>Valeur historique</i>	<i>Valeur après retraitement</i>
Chiffre d'affaires de janvier = 20 000 000	• Chiffre d'affaires de janvier = 20 000 000 x 1.25= 25 000 000
Chiffre d'affaires de février = 15 000 000	• Chiffre d'affaires de février = 15 000 000 x 1.20= 18 000 000

L'entité constate les écritures suivantes :

668		Perte sur la situation monétaire nette	8 000 000	
	7.....	Chiffre d'affaires de janvier 2018		5 000 000
	7.....	Chiffre d'affaire de février 2018		3 000 000
		Retraitement du chiffre d'affaires de janvier et février 2018		

Etats financiers au coût actuel *المعالجة المحاسبية للتقارير المالية وفق أسلوب التكلفة الجارية*

Bilan

Les éléments évalués au **coût actuel** ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture.

Compte de résultat

Le compte de résultat au coût actuel, avant retraitement, présente généralement les coûts en vigueur au moment où se sont produits les transactions ou événements sous-jacents. Le coût des ventes et l'amortissement sont enregistrés aux coûts qui étaient actuels au moment de la consommation ; les ventes et les autres charges sont enregistrées pour leur montant en argent quand elles sont encourues. Aussi tous les montants doivent-ils être retraités dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture, par application d'un indice général des prix.

Economies cessant d'être hyperinflationnistes

Lorsqu'une économie cesse d'être hyperinflationniste et que l'entité cesse de préparer et de présenter ses états financiers selon IAS 29, elle doit prendre les montants exprimés dans l'unité de mesure qui avait cours à la fin de la période de reporting précédente comme base de la valeur comptable dans ses états financiers ultérieurs.